

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 16 octobre 2023

Faits saillants

- **Nette appréciation du franc suisse qui enregistre un record dans sa parité avec l'euro**
- **Blanchiment d'argent : des progrès réalisés mais des améliorations encore à faire**
- **Retards dans les aménagements d'infrastructures autour du Léman Express**

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 19/10	Var. vs 12/10
EUR/CHF	0,9476	-0,9 %
USD/CHF	0,8994	-0,1 %
SMI	10 448	-4,8 %
Taux 10a	1,164 %	+11 pb

Macroéconomie

Parité CHF/EUR : S'inscrivant résolument à la hausse face à l'euro depuis déjà plusieurs mois, le franc suisse a connu une nette appréciation ces derniers jours, dans le sillage de l'attaque surprise du Hamas contre Israël le 7 octobre et le retour de la guerre dans cette région. Cette semaine, il a battu les records relevés au cours de l'été contre l'euro, affichant un taux de 1 EUR pour 0,94 CHF le 20 octobre, le franc jouant traditionnellement le rôle de monnaie refuge, au même titre que l'or, lors de crises géopolitiques profondes. Au total, depuis le début de l'année, le franc s'est apprécié de 4 % vis-à-vis de l'euro. Pour mémoire, plusieurs autres facteurs expliquent l'appréciation du franc depuis plusieurs mois : (i) la fragilité des perspectives de la zone euro, pénalisées par les conséquences économiques de la guerre en Ukraine et l'envolée des prix de l'énergie à l'origine de fortes pressions inflationnistes (ii) des fondamentaux également fragilisés par cette situation qui avait vu apparaître un déficit extérieur de la zone euro de 330 Mds EUR sur l'année 2022, dans le sillage notamment du net ralentissement de l'économie allemande (iii) à rebours, une économie suisse encore résiliente, moins concernée par les tensions inflationnistes sous l'effet notamment de la politique de vente de devises étrangères par la Banque nationale suisse qui s'est intensifiée au 2^{ème} trimestre afin de limiter l'inflation importée (vente record de 40 Mds CHF de dollars, euros et autres monnaies) et dans le contexte d'une dépendance moindre aux hydrocarbures et (iv) le caractère donc refuge du franc. Les économistes estiment que la Banque nationale suisse (BNS), qui contrôle l'évolution du change, ne permettrait qu'un renforcement mesuré du franc.

Commerce extérieur : Selon les douanes suisses, le commerce extérieur est resté « timoré » au 3^{ème} trimestre 2023, avec, en termes désaisonnalisés, des exportations en hausse modeste (+1,9 % sur un trimestre), tirées par le secteur de la chimie-pharmacie, alors que les importations sont restées stables. Sur l'ensemble des 3 premiers trimestres, les échanges se sont réduits par rapport à la même période l'an dernier : les exportations sont demeurées à peu près stables alors que les importations ont reculé. Au total, l'excédent commercial affiche une hausse de 5 Mds sur les 9 premiers mois, à 40 Mds CHF, contre 35 Mds CHF sur la même période de 2022.

Secteur financier

Blanchiment d'argent : Le Groupe d'action financière (GAFI) a publié cette semaine son quatrième rapport de suivi sur la Suisse depuis la dernière évaluation mutuelle de 2016. Il y reconnaît les progrès réalisés, notamment après l'adoption, en mars 2021, de la loi révisée sur le blanchiment d'argent (LBA). Cependant, le rapport relève plusieurs axes d'amélioration dans des domaines clés pour garantir l'intégrité de sa place financière. Celles-ci doivent en particulier porter sur la transparence des personnes morales et sur le conseil (juridique surtout) en matière de structuration de sociétés et de trusts. La prochaine évaluation mutuelle de la Suisse par le GAFI est prévue en 2027-2028.

Secteurs non financiers

Énergie : Le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) a abrogé cette semaine l'ordonnance sur la libération des réserves obligatoires de carburants et de combustibles liquides, une année après son entrée en vigueur, reflet d'une normalisation de la situation en matière d'approvisionnement en Suisse.

Transports : Dans un rapport conjoint, les Cours des comptes de Genève, Vaud et de la région Auvergne-Rhône-Alpes pointent les retards dans les aménagements d'infrastructures autour du Léman Express, plus grand RER transfrontalier d'Europe. Ce dernier, lancé en 2019, assure le transport quotidien de plus de 60 000 passagers (chiffres 2022), dépassant ainsi les projections initiales. Outre le réseau ferré et le matériel roulant nécessaires à l'exploitation des lignes, un ensemble de mesures d'accompagnement infrastructurelles avait été conçu pour favoriser le report des transports individuels motorisés vers les transports publics, comprenant notamment des pistes cyclables, des parkings relais ou des transports collectifs. L'enjeu est de taille puisque 6 travailleurs frontaliers sur 10 recourent encore à la voiture individuelle pour se rendre sur leur lieu de travail dans le canton de Genève (étude mobilité de l'EPFL, 2022). Sur les 145 aménagements initialement prévus, il apparaît aujourd'hui que 62 % d'entre eux accusent un retard (de 5 mois à 10 ans) ou ont été abandonnés.

Par ailleurs, l'Office fédéral des transports (OFT) rapporte que le transport de marchandises à travers les Alpes a marqué un léger recul au 1^{er} semestre 2023 en glissement annuel, en lien avec la dégradation de la conjoncture économique sur le continent. Pays de transit situé au cœur de l'Europe, la Suisse a déployé de longue date diverses incitations favorisant le report modal du fret de la route vers le rail. Sur un an, la part du rail dans l'ensemble du fret transalpin a reculé de -0,9 % pour s'établir à 72,7 %, les volumes transportés par rail s'étant inscrits en baisse de -6 %. Selon l'OFT, la fiabilité toujours insuffisante du rail dans le trafic de transit a eu un effet négatif sur les résultats semestriels du report modal, puisqu'environ un train de marchandises sur deux seulement est arrivé à l'heure à destination. Les nombreux chantiers prévus en 2024 sur le corridor nord-sud s'accompagneront de réductions de capacités et de restrictions d'exploitation temporaires qui auront pour effet de défavoriser le rail par rapport à la route.

Attractivité

Attractivité / Kühne + Nagel : Le groupe suisse Kühne + Nagel, leader mondial dans le secteur des transports et de la logistique, a annoncé l'ouverture d'un nouveau centre de logistique aérienne à l'aéroport français Paris-Charles de Gaulle. Selon le communiqué de presse, le groupe accroît ainsi ses capacités mondiales de fret aérien et renforce ses solutions logistiques dans le secteur de la santé, « dans l'un des aéroports les mieux connectés en Europe », « facilitant l'accès à de nouveaux marchés dans la haute technologie, le luxe, l'aérospatial, l'industrie et le secteur automobile ». Le site pourra gérer 300 palettes de fret aérien par semaine. Sa surface est deux fois et demie plus grande que l'espace précédent et dispose d'un accès direct aux pistes.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Pierre-Antoine CADORET

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr